FICHE N° UL-155

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : LINGETTES ELUSEPT – Nettoyantes désinfectantes surfaces

Fabricant : **Laboratoires PRODENE KLINT - Division Lingettes**
8, rue Léon Jouhaux
Z.I. PARIEST - CROISSY BEAUBOURG
F-77435 MARNE LA VALLEE CEDEX 2

Tél : 01 60 95 49 00
Fax : 01 60 95 49 49
lionel.mercier@prodene-klint.com

Appel d'urgence : **ORFILA** 01 45 42 59 59

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

- *Effets néfastes sur la santé* : vérification clinique de la tolérance cutanée => très bien toléré
- *Dangers physiques* : produit inflammable
- *Risques spécifiques* : selon les critères de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE, ce produit est classé comme inflammable

3 - COMPOSITION

Préparation

Nature chimique :
- **lingette :** non tissé (cellulose - viscose)
- **solution d'imprégnation :** tensio-actifs cationiques, alcool

Composant contribuant au danger :
- éthanol (CAS : 64-17-5) : 30% - classification CEE : F ; R11

Composant présentant un danger :
- chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium et diméthyl éthyl benzyl ammonium : 1% - classification : C; R34-22

4 - PREMIERS SECOURS

Inhalation : transférer à l'air frais

Contact avec les yeux ou les muqueuses: rinçage à l'eau immédiat et abondant (15 minutes au moins), consulter un médecin

Ingestion : évacuer le corps étranger, appeler immédiatement un médecin

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : tous les agents d'extinction sont utilisables

Protection des intervenants : porter un appareil de protection respiratoire

6 - PRECAUTIONS A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : pas de flammes, pas d'étincelles, supprimer toute source d'ignition

Méthode de nettoyage : Récupérer et conserver les produits pour élimination ou recyclage ultérieurs

Nettoyage / Décontamination : Balayer et laver à l'eau

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

- Précautions à prendre : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
  Ne pas fumer
- Conseils d'utilisation : Respecter les conditions d'emploi

Stockage : Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine fermé dans un endroit frais bien ventilé
Conserver hors de portée des enfants

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition *Valeurs limites (France)*: - éthanol ⌊ VME = 1000 ppm
⌊ VLE = 5000 ppm

Equipement de protection individuelle : porter des gants de protection étanches

9 - PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES DE LA SOLUTION D'IMPREGNATION

Aspect : Liquide incolore, odeur citronnée

pH : produit pur : 3,5 - 4,5

Températures de changement d'état :

. point de gel : non déterminé
. ébullition : non déterminé

Point éclair :+ 23 °C

Explosivité : non applicable

Masse volumique (20 °C) : 0,96 – 0,97

Solubilité : Totalement soluble à l'eau

Viscosité (Brookfield à 20 °C) : < 30 mPa.s

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable à température ambiante

Réactions dangereuses : peut s'enflammer au contact d'une flamme

Matières à éviter : Ne pas mélanger à d'autres agents désinfectants

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 > 2000 mg/Kg voie orale, chez le rat.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Pas de données disponibles

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Résidus du produit : *Destruction/Elimination* ⌊ éliminer conformément aux prescriptions locales applicables

Emballages souillés : - *Décontamination/Nettoyage* ⌊ rinçage à l'eau
- *Destruction/Elimination* ⌊ emballage perdu

14 - TRANSPORT : CODIFICATION ET CLASSEMENT

Réglementation internationale :

Transport Routier : ADR
N° ONU : 3175
Classe : 4.1
Groupe d'emballage : II
Désignation officielle de transport : SOLIDES ou mélanges de solides CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE ayant un point éclair inférieur ou égal à 61°C (tels que préparations et déchets), N.S.A (éthanol)

Transport Maritime : IMDG
N° ONU : 3175
Classe : 4.1
Groupe d'emballage : II
Désignation officielle de transport : SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (éthanol)
Point éclair : +23°C

Transport Aérien : IATA
N° ONU : 3175
Classe : 4.1
Groupe d'emballage : II
Désignation officielle de transport : SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, n.o.s (éthanol)

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES :

Etiquetage

- Réglementations CEE : étiquetage obligatoire des préparations dangereuses (auto classification) : concerné

- **Phrases R** : ⌊ R10 inflammable

- **Phrases S** : ⌊ S2 conserver hors de la portée des enfants
⌊ S15 conserver à l'abri de la chaleur (entre -5 et 40°C)
⌊ S16 conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - ne pas fumer
⌊ S26 en cas de contact avec les yeux ou les muqueuses, laver immédiatement à l'eau et consulter un spécialiste.

Etiquetage des colis

- Carré blanc posé sur la pointe 10 x 10 cm avec marquage UN 3175

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Ces lingettes sont imprégnées d'une solution désinfectante, pour l'essuyage humide des surfaces, mobilier et petit matériel.

"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit".

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ELUSEPT VAPORISATEUR NETTOYANT DESINFECTANT (FDS n°1092)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit:	ELUSEPT VAPORISATEUR NETTOYANT DESINFECTANT (FDS n°1092)
Application(s) et / ou usage(s) normaux:	Détergent désinfectant
N°code du produit:	19100601
Fournisseur:	Laboratoires PRODENE KLINT 8, rue Léon Jouhaux - Z.A. Pariest CROISSY BEAUBOURG 77435 MARNE LA VALLEE France Tél: 01.60.95.49.00 Télécopie: 01.60.95.49.49 E-mail: catherine.vignot@prodene-klint.com
Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant):	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	aucun
Risque(s) spécifique(s):	Pas de risque spécial dans les conditions normales d'utilisation.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation:	Préparation à base de tensioactifs non ionique et anionique, d'alcool isopropylique, d'agents complexants alcalins et de parfum
Composant(s) contribuant aux dangers:	Aucun selon les directives CE.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée, et appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau:	Enlever les vêtements souillés, laver la peau avec beaucoup d'eau ou doucher (pendant 15 minutes), et si nécessaire se rendre chez le médecin.
Contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Tenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Ingestion:	En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel a un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne rien donner à boire.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s):	En cas d'incendie, utiliser: dioxyde de carbone (CO2) , mousse résistant aux alcools , poudre , sable .
Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	En cas d'incendie à proximité: éloigner les fûts . Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Risques spéciaux:	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection .

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s):	Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Précaution(s) pour la protection de l'environnement:	Endiguer et contenir le produit renversé. Ne pas contaminer les eaux souterraines et de surface.

Méthode(s) de nettoyage:	Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s):	Observer les réglementations de la protection du travail. Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
- Mesure(s) d'ordre technique:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
- Conseil(s) d'utilisation(s):	Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite. Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine. Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

Stockage

- Précaution(s):	Conserver le récipient bien fermé. Tenir à l'écart de toutes contaminations .
- Condition(s) de stockage:	Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Conserver à l'abri du gel. Stocker à une température comprise entre 0℃ et 40° C.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	de même nature que celui d'origine .

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains:	Pas nécessaire.
- Protection de la peau et du corps:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
- Protection des yeux:	Pas nécessaire.
- Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. Evacuer les eaux de rinçage comme les eaux usées.
Mesure(s) d'hygiène:	Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Etat physique / Forme:	liquide limpide
- Couleur:	incolore
- Odeur:	mentholée

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH:	11
- Point / intervalle d'ébullition:	99 ℃
- Point d'éclair:	63 ℃
- Limites d'explosivité:	Non applicable.
- Densité relative (eau = 1):	Non déterminé.
- Masse volumique apparente:	1 g/cm3 (20℃)
- Viscosité:	< 50 mPa.s (20℃)

- Hydrosolubilité:	complètement soluble .
- Liposolubilité:	Non déterminé.
- Solubilité aux solvants:	soluble dans la plupart des solvants organiques .

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
Condition(s) à éviter:	Eviter les températures supérieures à 40 °C . Conserver à l'abri du gel.
Matière(s) à éviter:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
Produits de décomposition dangereux:	Non applicable.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Effets toxicologiques sur base de la méthode de calcul conventionnelle
Toxicité aiguë	
- Inhalation:	Non déterminé.
- Contact avec la peau:	Non déterminé.
- Contact avec les yeux:	Non déterminé.
- Ingestion:	Non déterminé.
Sensibilisation:	Non déterminé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Effets sur l'environnement:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
- Toxicité aquatique:	Non déterminé.
- Toxicité pour les oiseaux:	Non déterminé.
Effets nocifs divers	
- Potentiel de formation d'ozone photochimique:	Non déterminé.
- Potentiel de réchauffement global:	Non déterminé.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés:	Ne pas réutiliser des récipients vides. Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
Information(s) supplémentaire(s):	Aucune.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
N°UN:	Non applicable

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage:	Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément aux directives de la CE traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses .
N°CE:	Non applicable.
Symbole(s):	Aucun selon les directives CE.

Phrase(s) R:	Aucune selon les directives CE.
Phrase(s) S:	Aucune selon les directives CE.
Information(s) complémentaire(s):	Etiquetage détergent : moins de 5% : désinfectants, parfum La fiche ingrédients est disponible à l'adresse indiquée à la rubrique 1.

16. AUTRES INFORMATIONS

Avis ou remarques importantes:	Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. L'information, mentionnée dans cette fiche de données de sécurité, concerne le produit nommé dans la rubrique 1. Et elle est transmise en supposant que le produit sera utilisé de la manière et dans le but fixé par le fabriquant. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.
Application(s) et / ou usage(s) normaux:	Détergent désinfectant
Restrictions:	Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.
Recommandation(s):	Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
- Date de la première édition:	20/03/2007
- Version:	1
Réalisé par:	Laboratoires PRODENE KLINT

FICHE TECHNIQUE N°1092

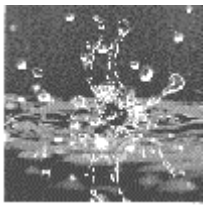

ELUSEPT VAPORISATEUR NETTOYANT DESINFECTANT

DEFINITION

ELUSEPT VAPORISATEUR NETTOYANT DESINFECTANT est un détergent désinfectant bactéricide, fongicide et virucide pour la désinfection des surfaces et dispositifs médicaux de classe I (lits médicaux, fauteuils roulants, stéthoscopes, fauteuils de dentiste,…) en milieu hospitalier, médical et paramédical…

COMPOSITION

Tensioactifs non ionique et anionique, alkylamine CAS n° 2372-82-9 (0,09% m/m), alcool isopropylique CAS n°67-63-0 (0,15% m/m), complexants alcalins et parfum.

Ne contient pas d'aldéhyde
Ne contient pas d'ammonium quaternaire

ESSAIS

1. Caractéristiques organoleptiques

- *Aspect* : liquide limpide incolore
- *Odeur* : mentholée

2. Caractéristiques physico-chimiques (à 20°C)

- *pH* : *11*

MODE D'EMPLOI

- Agiter avant utilisation
- Pulvériser à 40 cm des surfaces à désinfecter
- Essuyer

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES

ELUSEPT VAPORISATEUR NETTOYANT DESINFECTANT SURFACES DE DISPOSITIFS MEDICAUX est conforme aux normes :

- EN 1040, 1min
- EN 13727, conditions de saleté, 15min
- Actif sur *SARM* et *Enterococcus faecium vancomycine résistant* selon EN 13727, conditions de saleté, 15min
- EN 14561, conditions de saleté, 15min sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae*
- NF T 72-151, spectre 5
- Actif sur *Legionella pneumophila* (NF T 72-151/301)
- Actif sur *Mycobacterium tuberculosis* (NF T 72-151/301)
- NF T 72-171 conditions de saleté, spectre 4
- EN 13697 bactéricidie, 5min, conditions de saleté
- EN 1276, conditions de saleté
- Actif sur *Salmonella enterica ser.typhimurium* T 72-300 selon NF T 72-170 conditions de saleté
- NF T 72-201
- NF EN 1275, 15min, *Candida albicans*
- EN 13624, conditions de saleté, 15min, *Candida albicans*
- Actif sur le *Rotavirus SA11* selon la méthodologie de la norme NF T 72-180
- Actif sur le virus *H1N1* en 15min selon la méthodologie de la norme EN 14476 + A1

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Usage externe : Ne pas avaler.
- Conserver dans son emballage d'origine entre 0 et 40℃ pendant 2 ans.

Ce produit contient de l'alcool, ne pas utiliser près d'une flamme ou d'un corps incandescent

CONDITIONNEMENT

- Pulvérisateur 750 mL

FICHE N° U L 155
LINGETTES ELUSEPT – Nettoyantes désinfectantes surfaces

DEFINITION:

Ces lingettes sont des lingettes imprégnées d'une solution désinfectante pour la désinfection des surfaces ne présentant pas de rugosité.

COMPOSITION:

Solution d'imprégnation des lingettes:
acide benzoïque, ammonium quaternaire, éthanol, inhibiteur de corrosion, parfum.
Non-tissé: Cellulose/viscose

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES DE LA SOLUTION D'IMPREGNATION:

Bactéricidie : EN 1040 (1min)
EN 1276 (5 min) en conditions de saleté
test de conservation antimicrobienne conforme à la Pharmacopée Européenne VIII.14 (1994).
NF T 72-151 (spectre 4),
NF T 72-171 (spectre 4) en présence de protéines et en conditions de propreté,
NF T 72-301/171 (spectre 4 en présence d'eau dure 30 ° Français)
NF T 72-301/151 (*Mycobacterium tuberculosis)*
EN 13727 (30 secondes)
EN 14561 (5 min) en conditions de propreté sur le SARM

Fongicidie : EN 1275 (*candida albicans*, 5min et *aspergillus niger* 15min),
NF T 72-201 (*Penicillium verrucosum, Cladosporium cladosporioides, Candida albicans*)
EN 13624 *(Candida Albicans, 30 secondes)*

Virucidie : NF T 72-180 essais partiel sur *Adénovirus*
actif in vitro sur virus *HBV* , *HIV* et *Herpesvirus*

PROPRIETES MICROBIOLOGIQUES DE LA LINGETTE:

Bactéricidie : NF T 72-190
Fongicidie : NF T 72-190 (*Candida albicans*)

UTILISATION:

Les lingettes permettent la désinfection des surfaces, plan de travail, l'essuyage humide du mobilier, des brancards, chariots de soins, tables d'examens, téléphones, cassettes de radiologie, poignées de porte, rampes d'escalier, …
Les lingettes s'utilisent à l'hôpital, au cabinet médical, au cabinet dentaire, au centre de soins et prélèvements, au laboratoire d'analyses, dans les services d'urgences, SAMU, pompiers...
L'utilisation des lingettes ne dispense pas du protocole de nettoyage, préalable à toute désinfection.

MODE D'EMPLOI:

Tirer HORIZONTALEMENT une lingette imprégnée jusqu'à la prédécoupe. Séparer d'un coup sec. Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir le conditionnement et réamorcer par la lingette du centre du rouleau. Bien refermer le conditionnement après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes.
Après un nettoyage préalable, frotter la lingette sur toute la surface à désinfecter.
Respecter les temps de contact. Ne pas rincer, laisser sécher à l'air libre.
Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchets.

RAPPEL:

Tous les agents à visée désinfectante ne sont pas stérilisants. Ils réduisent temporairement le nombre des micro-organismes.

PRECAUTIONS D'EMPLOI:

Ce produit est réservé à l'usage des surfaces ne présentant pas de rugosité, et n'étant pas en contact avec des denrées alimentaires.
R10 : Inflammable ; S2 : Conserver hors de portée des enfants ; S15 : Conserver à l'abri de la chaleur (entre -5 et 40°C) ; S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer ; S 26 : En cas de contact avec les yeux ou les muqueuses, laver immédiatement à l'eau et consulter un spécialiste.

ESSAIS DE TOLERANCE DES LINGETTES:

Vérification clinique de la tolérance cutanée : très bien toléré

COMPATIBILITES:

Le produit est compatible avec la plupart des matériaux, sauf plexiglass; faire un essai préalable.

INCOMPATIBILITES:

Ne pas mélanger à d'autres produits.
L'emploi simultané ou successif de désinfectants est à éviter sauf avec d'autres composés cationiques.

CONSERVATION:

Avant rupture du film de protection, les lingettes se conservent 3 ans à l'abri de la chaleur,
dans les conditions normales de température.
Vérifier la date limite d'utilisation figurant sur le contenant.
Dès l'ouverture de la boîte, utiliser dans le mois.

AUTRES INFORMATIONS:

Les informations que ce document contient correspondent à l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné et n'ont d'autre but que de renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Ces informations sont conformes à la législation en vigueur et sont données de bonne foi.
Elles ne sauraient donc constituer un engagement de notre part sur les propriétés précises de ces produits ou leur application à une utilisation déterminée.
L'attention des utilisateurs est donc tout particulièrement attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est prévu.